

Octobre - Novembre - Décembre 2008

Journal trimestriel de l'Agence Nationale
de Lutte Contre l'Illettrisme

DOSSIER SPÉCIAL

Actions Educatives Familiales (pages 8 à 12)

Une expérimentation conduite
par l'ANLCI, soutenue par
le Haut commissariat
aux solidarités actives
contre la pauvreté,
visée à valoriser
des actions menées auprès des
enfants en lien avec les parents.
Un double objectif
pour la prévention de l'illettrisme
et l'accès aux compétences
de base.

DOSSIER SPÉCIAL



Groupe scolaire Charles Péguy à Orléans : les enfants découvrent l'un des livres écrits et réalisés par leurs parents (dans les ateliers proposés au sein même de l'école)

«Pour une alphabétisation
durable : Prévenir et lutter
contre l'illettrisme»

les 11,12 et 13 février 2009

Rencontre UNESCO
des pays de la francophonie, organisée
par l'ANLCI pour préparer le sommet
du Brésil (mai 2009) - page 15



Fonds social européen

Dans l'actualité	2
L'Anlci au Salon de l'Education Gros plan sur la journée nationale du refus de l'échec scolaire (AFEV) Rencontres, manifestations, temps forts	
Forum permanent des pratiques	5
Une troisième phase de travail Quatre nouveaux outils	
Dossier Spécial	8
Actions Educatives Familiales	
En région	12
Plans d'actions régionaux Sept nouveaux chargés de mission régionaux de l'ANLCI	
Agenda	15
Monde du travail et de l'entreprise	16
Temps forts Outils ANLCI et CNFPT Actualités	
Partenaires	18

en bref

Vie de l'ANLCI :

Le **Conseil d'Administration** s'est réuni le 11 décembre 2008 à Paris dans les locaux du Haut Commissariat aux solidarités actives. Il a permis de présenter aux administrateurs la troisième phase du Forum Permanent des Pratiques ainsi que le référentiel des compétences de base. Le nouveau Commissaire du gouvernement, Pierre-Louis Rémy, était présent.

Les membres du **Comité consultatif, les chargés de mission régionaux et les Centres Ressources Illettrisme** de l'ANLCI se retrouveront en réunion exceptionnelle les 12 et 13 février 2009 à Lyon à l'occasion de la rencontre internationale de l'UNESCO (voir article p.15).

27 au 30 novembre
2008 à Paris

infos

Salon Européen de l'Education

L'Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme a accueilli visiteurs et partenaires sur son stand au Salon européen de l'Education pour présenter ses ressources numériques, audiovisuelles, ses guides, ses outils, et pour partager les pratiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme qui réussissent.

L'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) était présente toute la journée du 27 sur le stand : une occasion de diffuser ensemble les propositions émises lors de la journée nationale du refus de l'échec scolaire le 24 septembre dernier (voir article ci-contre).

Chaque année, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme saisit l'opportunité du Salon de l'éducation pour en faire le lieu de la signature d'une convention de partenariat renforcé avec l'un des membres de ses instances (150 institutions).

Pour cette édition 2008, c'est avec l'UNAF, Union Nationale des Associations Familiales, que l'ANLCI a signé

le vendredi 28 novembre cette convention cadre de partenariat, en présence de François Fondard, président de l'UNAF, Guillemette Leneveu, directrice de l'UNAF, Antoine Martin, président de l'ANLCI, Marie-Thérèse Geffroy, directrice de l'ANLCI et de représentants de ces deux réseaux et d'institutions partenaires, afin de rapprocher les initiatives et les actions mises en place en direction des familles pour éviter que l'illettrisme ne prenne racine dès l'enfance.



Marie-Thérèse Geffroy, directrice de l'ANLCI, François Fondard, président de l'UNAF, Antoine Martin, président de l'ANLCI, et Hervé Fernandez, secrétaire général de l'ANLCI



Enfin, des représentants de Nouvelle Calédonie, Corinne Voisin, élue de La Foa et présidente de la Mission d'insertion des Jeunes (MIJ) et Emmanuelle Bérart, directeur de la Mij, ont été reçus le 28 novembre pour la signature

d'une convention cadre de partenariat avec l'ANLCI visant à développer la prévention et la lutte contre l'illettrisme sur ce territoire, et à mettre en place un Centre Ressources Illettrisme.

24 septembre 2008

Première journée nationale du refus de l'échec scolaire



Eric Nédélec (ANLCI)
et Christiane Allain (FCPE)

Pour la rentrée, L'AFEV engage le débat sur le lien entre les familles et l'école

L'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville, en prenant l'initiative d'une 1ère journée nationale du refus de l'échec scolaire, en partenariat notamment avec l'ANLCI, a voulu mettre l'accent sur le fait que, chaque année, 150 000 jeunes d'au moins 16 ans sortent du système scolaire sans qualification.

En proposant de réfléchir aux moyens de «retisser le lien» entre les familles et l'école, car il s'agit là, selon Christophe Paris, directeur de l'AFEV, de l'une des clés de la réussite éducative, les participants à cette journée devaient soumettre une proposition concrète, comme autant de pistes d'action.

L'ANLCI, qui compte l'AFEV parmi les membres de son comité consultatif et a signé avec elle en novembre 2007 une convention de partenariat (voir Anlci Infos n°10), a souhaité s'associer très tôt à une démarche qui met en avant le principe d'une responsabilité éducative partagée au service de tous. Ainsi, Eric Nédélec, chargé des questions de prévention notamment au sein de l'ANLCI, a proposé de s'appuyer sur le projet Actions Educatives Familiales de l'ANLCI retenu par le Haut Commissariat aux solidarités actives (voir dossier spécial dans ce numéro), c'est-à-dire de lier des actions de formation des adultes ne maîtrisant pas les compétences de base avec le moment de l'entrée en scolarité de leurs enfants, pour bénéficier de cette motivation et renforcer ainsi la confiance en soi. Cette proposition, comme celle de Philippe Meirieu par exemple (à savoir consacrer une journée par an à recevoir les parents à l'école avec les élèves pour mieux leur faire comprendre ce qui s'y passe), a été largement relayée dans les médias qui ont couvert la manifestation.

Nicolas DELESQUE,
secrétaire général de l'AFEV

«Ne pas oublier la famille dans le débat actuel»



Nous espérons désormais proposer chaque année une journée du refus de l'échec scolaire pour que, à chaque rentrée, l'on n'oublie pas pourquoi et pour qui on est censés agir, lutter contre l'échec scolaire, réagir face aux réformes, pour que cela ne reste pas la seule problématique du ministère, des syndicats... L'objectif de cette journée est bien de favoriser la démocratisation du débat.

Un thème spécifique sera proposé chaque année, même si la question du lien avec les familles sera toujours présente. Nous nous appuyons sur l'évolution du baromètre annuel du rapport à l'école des enfants des quartiers populaires (Trajectoires-reflex 2008, disponible sur www.afev.org), et poursuivrons notre collaboration avec France5 et sa Curiosphère, pour proposer notamment sur ce site une rubrique thématique permanente sur la question de l'échec scolaire.

Une proposition concrète

Pour cette journée, nous avons demandé à chaque intervenant de formuler une proposition concrète pour lutter contre l'échec scolaire. Chacun s'est prêté au jeu, ce qui a stimulé les échanges avec le public. Nous réfléchissons à la meilleure façon de faire partager au plus vite toutes ces propositions, et nous avons demandé aux parlementaires de nous recevoir pour les entendre, notamment à la Commission Culture Education de l'Assemblée nationale.

L'engagement de nos partenaires

L'engagement de partenaires comme la FCPE, l'ANLCI, ATD quart Monde, ..., à nos côtés nous permet de mieux réussir, à nous tous, à ne pas oublier la famille dans le débat. A partir du moment où l'AFEV intervient dans beaucoup de familles à travers ses dispositifs, via l'accompagnement scolaire, nous nous appuyons sur la réflexion menée avec nos partenaires pour essayer avec eux de rétablir le lien entre les familles et l'éducation nationale, mais aussi avec la question de l'apprentissage des savoirs de base, et c'est bien le sens de notre collaboration avec l'ANLCI. Il s'agit de profiter de cette impulsion. Parmi les 150 000 enfants qui sortent du système éducatif en échec scolaire, et que l'on retrouve pour certains dans des dispositifs d'insertion, on retrouve beaucoup de situations d'illettrisme.

Car si, à un gamin qui a vécu sa scolarité comme un poids, on se contente de répondre : « il faut que tu trouves un boulot », on manque une étape. Notre action AVL (accompagnement vers la lecture), qui permet depuis trois ans à des étudiants d'entrer dans les familles pour aider les enfants, et de faire rentrer le livre, la lecture, au sein des familles, permet, tout comme le projet Actions Educatives Familiales de l'ANLCI, d'atteindre ce double objectif de toucher, de sensibiliser à la fois l'enfant et ses parents.

Plus d'informations : www.afev.org, www.curiosphere.tv et www.anlci.gouv.fr

8 et 9 octobre 2008

6^{èmes} rencontres nationales de l'éducation à Rennes

«Du projet éducatif territorial... à une politique d'éducation et de formation tout au long de la vie»

La Ligue de l'Enseignement a proposé à Rennes les 6^{èmes} Rencontres nationales de l'éducation, « pour des individus acteurs de leur apprentissage » selon Éric Favey, secrétaire national de la Ligue de l'Enseignement.

Comment combiner, dans un parcours de vie, les apports institutionnels (ceux de l'école notamment), les apports personnels, professionnels ou encore les apports venus des pratiques sociales ? Quel effet a l'apprentissage tout au long de la vie sur l'éducation de base ? Telles sont les principales questions qui ont guidé la réflexion des praticiens, chercheurs et responsables politiques à cette occasion. Cette rencontre marque le début d'un nouveau cycle de réflexion pour la Ligue, autour de la notion d'éducation et de formation tout au long de la vie. Le cycle précédent a permis d'explorer durant 10 ans les questions de l'approche globale en éducation sur les territoires. Un livre de Bernard Bier, chargé d'études à l'Injep (Institut de la jeunesse et de l'éducation populaire) et d'André Chambon (INRP) devrait paraître prochainement, il livrera les principaux enseignements sur les politiques éducatives territoriales.

Contact: Ligue de l'Enseignement 35, Pascal Maillard, 02 99 67 10 67, pmaillard@laligue.org

16 octobre 2008

2^{ème} rencontre européenne de la presse sociale

«De l'illettrisme à l'illectronisme : une même exclusion ?»

Jeudi 16 octobre à l'ENA (Strasbourg) a eu lieu la deuxième rencontre européenne du syndicat de la presse sociale, en partena-

riat avec l'ANLCI, sous le haut patronage d'Eric Besson, secrétaire d'Etat chargé du développement de l'économie numérique. L'occasion de rappeler, comme l'ont fait notamment Marie-Thérèse Geffroy, directrice de l'ANLCI et Marta Ferreira, chef d'unité à la direction générale Education et Culture de la Commission européenne, que ne doivent pas être oubliés dans les dispositifs ceux qui connaissent la double difficulté d'accès aux savoirs de base et aux ressources numériques. Pour transformer la complication en ressource, l'ANLCI s'appuie sur les pratiques qui réussissent pour considérer les technologies de l'information et de la communication comme un levier pour accélérer et faciliter le réapprentissage.

15 et 16 octobre 2008

7^{ème} table ronde européenne sur la pauvreté et l'exclusion sociale

Mercredi 15 et jeudi 16 octobre Martin Hirsch, Haut commissaire aux Solidarités Actives Contre la Pauvreté a réuni la 7^{ème} table ronde européenne sur la pauvreté et l'exclusion sociale dans le cadre de la présidence française de l'Union Européenne. Cette rencontre a concentré ses travaux sur la stratégie d'inclusion active des personnes les plus éloignées du marché du travail, qui s'appuie sur trois thèmes : la garantie d'un revenu minimum suffisant, des politiques favorisant l'insertion sur le marché du travail, des services de qualité et accessibles. Lors de la séance plénière d'ouverture animée par Jérôme Vignon, Directeur général emploi, affaires sociales et égalité des chances à la commission européenne, Martin Hirsch a souligné que la guerre «contre la pauvreté» ne peut être gagnée si «chacun tire dans son coin» et a rappelé la nécessité de disposer d'un lieu, d'un moment «où on trouve des voies et des solutions communes», pour que travaillent ensemble tous ceux qui détiennent un morceau de pouvoir. Un encouragement, pour tous ceux qui avec l'Anlci et à l'Anlci ont pour méthode et pour devise «Réunir pour mieux agir».

infos

28 et 29 octobre 2008

Forum mondial de l'éducation et de la formation tout au long de la vie.

Conférence européenne et internationale préparatoire à la 6^{ème} Conférence internationale de l'éducation des adultes.

Lors de cette conférence, l'ANLCI a présenté le concept d'alphabétisation durable et la nécessité de prévenir et de lutter contre l'illettrisme ou l'analphabétisme de retour pour que les efforts déployés pour scolariser, alphabétiser dans tous les pays du monde soient soutenus dans le cadre de la formation tout au long de la vie. Dans les pays industrialisés, émergents, en voie de développement, partout l'effritement des connaissances de base pourtant acquises une première fois pose pour une partie de la population des problèmes dans la vie quotidienne, familiale, professionnelle, citoyenne, économique. Rendre l'alphabétisation durable, c'est ne pas laisser perdre ce qui a commencé à être acquis, lecture, écriture, calcul, c'est aussi le conforter, le consolider tout au long de la vie dans le cadre de politiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme ou alphabétisation de retour assurant la continuité entre formation initiale et formation tout au long de la vie. Ce sera le propos de la rencontre dont l'ANLCI a été chargée par l'UNESCO et qui se tiendra à Lyon les 11, 12 et 13 février 2009 (voir article page 15). Et comme toujours, en face de problèmes qui se posent, nous mettrons les solutions qui existent et qui marchent.

Pourquoi une troisième phase de travail ?

L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme engage pour 2008-2010 la troisième phase de son Forum Permanent des Pratiques, soutenu par le Fonds Social Européen. Après une seconde phase fortement mobilisatrice menée en 2006-2007, caractérisée par la richesse du patrimoine collecté à partir de toutes les pratiques retenues (une pratique choisie dans chaque région traitant de thématiques couvrant de nombreux champs, et tous les espaces de vie, tous les âges, à retrouver sur l'espace FPP du site www.anlci.gouv.fr).

Quels nouveaux objectifs pour cette troisième étape ?

Aller plus loin dans la reconnaissance, la valorisation des pratiques réussies, un objectif qui vise à distinguer les bonnes pratiques par l'attribution d'une signature Forum Permanent des Pratiques, d'une sorte de label. Cela permettra d'amener tous ceux qui agissent à entrer dans une démarche de qualité, de progrès qui puisse être reconnue, distinguée par ce biais.

D'une manière pragmatique, la raison d'être de ce Forum Permanent des Pratiques de l'ANLCI est bien la suivante : **ce qui fonctionne** sur le terrain, à la base, auprès des personnes, **devient la source des recommandations pour agir**.

Il s'agit ainsi d'identifier les bonnes pratiques pour les valoriser, en lien avec acteurs et décideurs sur le terrain, et de proposer, après un travail de formalisation confié par l'ANLCI à un expert, des outils concrets. Une démarche qui permet de ne pas travailler partout sur tout, mais plutôt de partager la tâche pour que dans chaque région l'on puisse couvrir ensemble tous les champs, tous les âges de la vie, et toutes les personnes concernées, et pouvoir ensuite disposer d'un capital d'outils opérationnels commun. Partout nous cherchons à faire émerger le meilleur, à expliquer comment sont mises en œuvre les actions, pourquoi elles marchent, mais aussi ce qui peut en freiner la réussite. **C'est la première fois qu'une démarche d'une telle ampleur** est mise en œuvre dans notre pays dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme.

La mise en œuvre de cette troisième phase :

Trois domaines prioritaires ont été retenus pour poursuivre la troisième phase de travail : Insertion, Prévention, et Evolution professionnelle.

Depuis juin 2008, les chargés de mission régionaux de l'ANLCI, avec leurs partenaires locaux, ont eu pour mission de choisir une pratique réussie, répondant au cahier des charges proposé au niveau national. En janvier 2009 pourront être réunis une première fois tous les experts accompagnateurs qui animeront pendant l'année 2009 les groupes de travail régionaux.

Pour chaque thématique en région, choisir des structures d'intervention qui échangeront sur leurs pratiques réussies

Des structures d'intervention ayant réalisé des actions réussies en lien avec la pratique retenue seront sélectionnées pour participer à ces groupes de travail, ce qui aura pour effet de favoriser la mutualisation et le maillage local. Au cours de cette étape et jusqu'à l'organisation des rencontres régionales qui prendront place au cours du second semestre 2009, l'expert aura alors la capacité d'évaluer avec son groupe les impacts des actions repérées sur les personnes en situation d'illettrisme.

Ces rencontres régionales, associées à des rencontres départementales et à des journées « portes ouvertes » dans les structures, offriront l'occasion aux acteurs et décideurs locaux de présenter les politiques de prévention et lutte contre l'illettrisme, grâce à la mise en œuvre sur le terrain des plans d'action régionaux.

Cette troisième étape de travail du Forum Permanent des Pratiques sera accompagnée tout au long du processus au niveau national, afin d'établir avec les praticiens et leurs structures une feuille de route visant à réunir les conditions de réussite de leurs actions, et permettra de donner lieu en fin de cycle à la réalisation d'un « kit du praticien », véritable boîte à outils qui comprendra également des recommandations pour améliorer la qualité des actions observées et développer leur mise en œuvre dans d'autres contextes.

Au niveau national, l'ANLCI poursuivra le travail de mutualisation des productions, et engagera des travaux thématiques pour établir des schémas directeurs afin de mieux éclairer les actions des praticiens et aider à orienter les choix des décideurs.



Les pratiques choisies, en date du 15 décembre 2008 :

PRÉVENTION	
Bourgogne	Actions éducatives, culturelles et sociales à destination des familles pour faciliter l'accompagnement des enfants
Centre	Mise en œuvre des pratiques culturelles destinées aux familles des gens du voyage dans le cadre des programmes familiaux
Haute-Normandie	Organisation des activités de lecture pour la prévention de l'illettrisme en milieu rural
Ile de France	Réalisation des actions préventives éducatives et culturelles pour la petite enfance (0 – 6 ans)
Nord Pas de Calais	Actions éducatives et culturelles dans le cadre de politiques éducatives territoriales
Mayotte	Formation des parents pour l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants
La Réunion	Pratique des centres académiques de lecture et d'écriture pour les élèves en difficulté
INSERTION	
Languedoc-Roussillon	Accompagnement vers l'insertion professionnelle des jeunes en situation d'illettrisme en milieu rural
Limousin	Accès à la culture des détenus en formation de base
Martinique	Prise en charge des jeunes en grande difficulté avec les savoirs de base dans les dispositifs de type RSMA, Epide, E2C
Midi-Pyrénées	Accompagnement des jeunes 16-25 ans vers l'accès aux apprentissages de base et à l'insertion au travers des ateliers intégrant des supports numériques
Nouvelle Calédonie	Accompagnement et sécurisation des parcours des jeunes 16 25 ans en difficulté avec les savoirs de base
Picardie	Identification des difficultés et accompagnement des jeunes 16-25 en situation d'illettrisme
Provence Alpes Côte d'Azur	Consolidation des parcours des apprentis de CFA en difficulté face aux compétences de base
Pays de la Loire	Individualisation des parcours d'insertion pour les jeunes 16-25 ans en situation d'illettrisme
EVOLUTION PROFESSIONNELLE	
Alsace	De la demande de formation des salariés à la mise en œuvre de solutions partenariales
Aquitaine	Accompagnement vers l'insertion professionnelle des personnes en situation d'illettrisme en zone rurale
Auvergne	Construction de formations de base sur mesure pour les salariés
Basse Normandie	Utilisation des TIC et la FOAD dans la formation des demandeurs d'emploi en situation d'illettrisme
Bretagne	Mise en place de formations de base pour les agents des collectivités territoriales
Corse	Réalisation des parcours d'acquisition des compétences clés (PACC) des salariés ayant des difficultés face à l'écrit
Franche Comté	Mise en situation professionnelle pour faciliter la maîtrise des compétences de base des salariés et des apprentis.
Guadeloupe	Accès aux savoirs de base des ouvriers agricoles de premier niveau de qualification (Dean Guadeloupe)
Guyane	Identification des besoins en formation de base des salariés à partir du poste de travail
Lorraine	Comment sensibiliser les entreprises pour amener les personnes en situation d'illettrisme vers la formation (et la qualification) ?
Rhône-Alpes	Les formations aux savoirs de base en entreprise, un vecteur de sécurisation des parcours professionnels

En attente : Champagne Ardenne, Poitou Charentes

En bref

Ce qui progresse et continue depuis le lancement du Forum :

- La mutualisation des bonnes pratiques
- La diffusion des ressources et des modes opératoires
- La poursuite de l'ancrage local
- Le cadrage national des actions de prévention et lutte contre l'illettrisme.

... et ce qui est nouveau avec la 3ème phase du Forum :

- L'évaluation et la reconnaissance des pratiques réussies et des actions exemplaires
- La professionnalisation des praticiens et des structures.

Outils

Déjà quatre années de capitalisation, pour mettre à disposition de tous aujourd'hui :

- un espace de mutualisation sur internet, à partir du site www.anlci.gouv.fr
- près de 80 bonnes pratiques identifiées en 2004-2005,
- 25 bonnes pratiques régionales lors de la seconde phase 2006-2007,
- 16 reportages filmés compilés sur un dvd,
- de nombreux guides pratiques issus des travaux menés au niveau national (bénévolat, action culturelle, prévention, formation des adultes...) et local.

Et pour le 4ème trimestre 2008 :
4 nouveaux outils

Donner la parole à ceux qui sont concernés, à ceux qui agissent

L'ANLCI a produit au cours des grandes phases de son Forum Permanent des Pratiques une vingtaine de courts métrages, entretiens, témoignages pour donner la parole à ceux qui sont concernés par l'illettrisme, ceux qui agissent (acteurs de la formation, de l'entreprise, de l'éducation, de l'insertion, de la culture, chercheurs, décideurs, etc...) dans tous les domaines et à tous les âges de la vie. Conçus comme des outils de sensibilisation, supports d'intervention, éclairages pratiques, ces films sont à votre disposition sur un dvd gratuit paru le 28 septembre.

Vous pouvez l'obtenir en adressant une demande auprès de virginie.lamontagne@anlci.fr ou en contactant l'ANLCI (04 37 37 16 80)



Un DVD

Partager les outils et les pratiques réussies

L'espace Forum Permanent des Pratiques du site www.anlci.gouv.fr, conçu comme un portail « ressources », a été mis en ligne en septembre 2008. Organisé autour des entrées principales « Domaines d'action » et « Publics concernés », reflet de l'organisation thématique de la deuxième phase du FPP, le site propose un premier panorama, et le téléchargement des fiches, dossiers et guides disponibles pour chaque thématique.

Ce outil permet déjà de retrouver toutes les productions régionales réalisées au cours des phases successives du Forum Permanent des Pratiques, et sera enrichi au cours du premier trimestre 2009 pour faciliter la consultation de ce patrimoine collectif.



Un site internet

Accompagner la montée en compétences de chacun

«Devenir plus performant, plus efficace, se professionnaliser, que l'on soit salarié ou bénévole, c'est le souhait de tous les intervenants en formation de base, c'est aussi la clé de réussite des actions de formation de base, de prévention et de lutte contre l'illettrisme.» extrait de la préface.

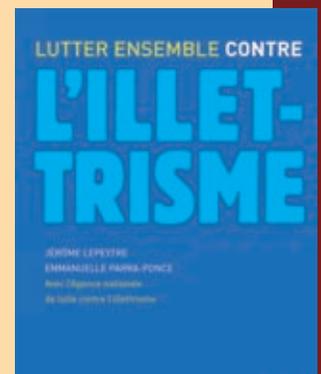
Ce guide pratique, réalisé par Véronique LECLERQ à partir des contributions recueillies lors du travail mené sur cette thématique au sein du Forum Permanent des Pratiques de l'ANLCI, s'adresse aux divers acteurs impliqués dans la lutte contre l'illettrisme et la formation de base, et vise à améliorer la connaissance des diverses modalités possibles de professionnalisation, à rendre lisible l'offre de formation initiale et continue qui leur est proposée, ... Ce guide est disponible gratuitement, sur demande auprès de l'ANLCI.



Un guide pratique

Faire connaître ce qui marche

L'ANLCI publie aux éditions Autrement «Lutter ensemble contre l'illettrisme», un ouvrage écrit par Emmanuelle Perra-Ponce et Jérôme Lepeytre, journalistes à l'AEF, sorti en librairie le 10 septembre. Pour mieux faire comprendre sa méthode qui consiste à chercher, trouver et faire partager les pratiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme qui réussissent à travers son Forum Permanent des Pratiques, l'ANLCI a choisi de présenter à travers cet ouvrage les bonnes pratiques identifiées lors des forums en région. Des témoignages d'acteurs, d'experts, de décideurs, viennent apporter un éclairage concret.



Un ouvrage grand public

Plus d'informations : herve.fernandez@anlci.fr

Actions Educatives Familiales

l'ANLCI propose une expérimentation pour favoriser l'implication des parents éloignés de l'écrit

En fin d'année 2007, le Haut Commissariat aux Solidarités Actives contre la pauvreté de Martin Hirsch a lancé un appel à projets d'Expérimentations sociales (2008-2010), afin de « tester l'effet de dispositifs visant à rapprocher les parents les plus défavorisés des établissements scolaires, ou l'effet du développement d'activités para-éducatives sur les résultats scolaires des enfants pauvres ». L'objectif était bien de soutenir des programmes d'accompagnement des parents associant l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul pour ces adultes qui, nombreux encore, ne maîtrisent qu'imparfaitement ces compétences de base.

L'ANLCI, engagée depuis sa création à faire de la prévention de l'illettrisme un axe majeur de son action, n'a jamais oublié les adultes parents dans sa démarche.

Au sein même de son cadre national de référence (écrit en 2003), on peut lire :

«La prévention est mise en œuvre dès la petite enfance et se poursuit pendant les années de scolarité obligatoire en mobilisant conjointement les ressources des pouvoirs publics et de la société civile ainsi que celles des entreprises qui contribuent à l'action éducative.

Elle s'inscrit dans un contexte de prise de conscience croissante aux niveaux national et international de

l'ampleur des phénomènes d'illettrisme dans la population adulte d'une part, et d'autre part, de l'importance des difficultés d'apprentissage de la langue écrite pendant la scolarité obligatoire. (...)

La capacité des parents à transmettre le goût de lire et le savoir-lire est un facteur important pour la réussite des enfants. Nombreux sont les parents qui ne savent pas comment s'y prendre pour aider leurs enfants et bien suivre leur scolarité. Leurs difficultés sont encore plus grandes quand ils sont, eux-mêmes, éloignés de l'écrit. Des initiatives contribuent à les rapprocher de la culture écrite, à

les soutenir dans l'exercice de leur fonction parentale, à faciliter leurs relations avec les enseignants et à engager, si nécessaire, une démarche de formation pour apprendre ou réapprendre à lire et à écrire.»

C'est pourquoi l'ANLCI a souhaité répondre à cet appel à projets, et son projet d'expérimentations «Actions Educatives Familiales», cadrant avec l'intention d'intégrer la prévention de l'illettrisme dans le processus d'éducation et de formation tout au long de la vie, a ainsi été retenu par le Haut Commissariat en février 2008.

Les premiers constats

L'illettrisme peut constituer un facteur d'exclusion sociale et donc de pauvreté, l'entrée dans un processus de formation peut être considéré comme une première étape vers l'insertion, et l'une des plus grandes difficultés est de **susciter l'engagement en formation pour celles et ceux qui sont en situation d'illettrisme**, tels sont les principaux constats qui ont conditionnés la construction de cette expérimentation.

Eric Nédélec, chargé de mission nationale à l'ANLCI pour les questions de prévention et de partenariats éducatifs, en charge de cette expérimentation, insiste sur un préalable essentiel pour engager cette expérimentation : «nous ne souhaitons pas construire un nouveau dispositif, qui viendrait se superposer aux autres. L'idée est de bâtir un dispositif d'évaluation associant l'expérience des acteurs qui agissent sur les territoires, expériences enrichies par les travaux issues du forum permanent des pratiques de l'ANLCI, afin de favoriser la démultiplication des bonnes pratiques.»



A Orléans, les élèves ont témoigné de leur fierté de voir leurs parents à l'école, pour créer ces livres.

Repères

Parmi les 4 500 000 adultes qui ont des difficultés avec la lecture et dont les 2/3 soit 3 100 000 sont en situation d'illettrisme, on trouve de nombreux adultes parents d'enfants scolarisés ou en cours de scolarisation.

Ce sont ainsi potentiellement des centaines de milliers d'enfants qui sont, avec leurs parents, concernés par ce type d'action.

Les inégalités familiales sont incontestables et outre le fait que certains parents ne maîtrisent pas la lecture, l'écriture et le calcul, un grand nombre d'entre eux sont aussi démunis face à la scolarité parfois «opaque» pour eux de leurs enfants. Pourtant tous les parents souhaitaient la réussite scolaire de leurs enfants.

Actions Educatives Familiales

Montrer qu'il est possible d'aborder la question de la prévention de l'illettrisme autrement que sous l'angle des seules actions en direction des enfants, et vérifier ainsi l'hypothèse selon laquelle ces actions éducatives familiales participent grâce aux effets multiples qu'elles produisent à l'insertion des personnes en situation de grande précarité.

L'idée centrale du «double effet»

L'une des difficultés de la lutte contre l'illettrisme consiste à susciter chez l'adulte l'envie de se former. **L'intention des actions éducatives familiales est bien alors de profiter de la motivation souvent constatée des parents au moment de l'entrée en scolarité de leurs enfants pour tenter de les réconcilier avec les compétences de base.** En effet, tout en leur permettant

d'accompagner leurs enfants dans leur scolarité, il s'agit de les aider à s'inscrire eux-mêmes dans un processus de réacquisition de ces compétences.

Ces actions mettent en œuvre des constructions partenariales au sein desquelles les champs d'intervention des acteurs sont parfois culturellement éloignés, comme par exemple ceux de la formation des adultes et de l'éducation initiale.

Pourtant, cette combinaison d'effets permet une plus grande efficacité, et c'est bien là le pari de cette expérimentation de l'ANLCI.

Notons que, lors de la première journée nationale du refus de l'échec scolaire, au cours de laquelle chacun des grands partenaires réunis à cette occasion par l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) devait soumettre à tous une proposition concrète pour lutter contre l'échec scolaire, Eric Nédélec a saisi l'occasion pour porter l'accent sur cette expérimentation :

«Notre proposition qui s'appuie sur l'observation de pratiques existantes

consiste à lier des actions de formation pour des adultes qui ne maîtrisent pas les compétences de base avec l'entrée en scolarité de leurs enfants. Etre en capacité d'accompagner la scolarité de son enfant ou tout au moins de ne pas s'en sentir exclu peut renforcer l'estime de soi. C'est permettre aux adultes parents de disposer des outils nécessaires pour entrer dans les différents codes auxquels ils se trouvent soudain confrontés. L'effet est double pour l'enfant élève et pour le parent adulte et c'est bien ce qui doit être recherché. Il faut profiter de cette motivation pour apprendre qu'ont les parents au moment où leurs enfants entrent à l'école ou change de cycle d'apprentissage. »

Les enjeux

L'objectif de cette expérimentation est d'améliorer l'efficacité de certaines actions éducatives en prenant appui sur l'expérience et l'expertise acquises par les acteurs locaux **et en agissant auprès des familles.**

Des fragilités peuvent en effet apparaître, ou se développer dès lors qu'un enfant se trouve dans une phase de passage

C'est pourquoi il faut accompagner ces phases en mobilisant simultanément les enfants élèves et les adultes parents et en créant les conditions d'une familiarisation avec l'école pour les parents qui n'y sont pas à l'aise car eux-mêmes ne maîtrisent pas toujours ce que leurs enfants découvrent.

L'enfant, l'adolescent, l'adulte vivent dans des espaces qui sont, qui pourraient ou qui devraient tous être interconnectés entre eux : la famille, l'école, l'environnement extérieur. Pourtant ce n'est pas toujours le cas même si les acteurs de terrain mesurent les effets et les bénéfices de ces actions lorsqu'elles sont perméables les unes aux autres.

On mesure ainsi l'importance de connecter entre elles les actions de formation de base pour les adultes et les actions de prévention et d'accompagnement éducatif en direction des enfants.



Chantal Nobilet a participé aux ateliers avec sa fille Chloé.

voire de rupture : entrée à l'école, entrée au CP, changement de classe, etc... Si ses parents ne peuvent l'accompagner dans sa scolarité, les risques d'échec sont plus importants.

Quelles actions au cœur de cette expérimentation ?



L'expérimentation Actions Educatives Familiales de l'ANLCI, quels effets espérés ?

- Les adultes qui suivent des actions de formation aux compétences de base apprennent plus vite, plus efficacement quand leurs objectifs d'apprentissages liés à leur qualité de parents sont pris en compte,
- Les enfants dont les parents suivent, simultanément à leur entrée dans les processus d'apprentissage, une formation ont de meilleurs résultats scolaires et (ou) améliorent leur rapport avec l'école,
- Les actions éducatives familiales augmentent la fréquentation des espaces éducatifs et culturels (bibliothèques),
- Les adultes ayant bénéficié d'actions éducatives familiales améliorent leur rapport avec l'école et s'y investissent plus,
- Les adultes ayant bénéficié d'actions éducatives familiales sont plus efficaces dans leurs apprentissages, sont plus rapidement en capacité de s'inscrire dans un parcours d'insertion et par conséquent de sortir de la pauvreté.

Deux grands cercles d'actions choisies

Premier cercle

Actions mises en œuvre à l'occasion de ce projet, relevant de l'expérimentation sociale sur trois territoires :

- Basse Normandie - AFB passerelle vers l'emploi à Avranches
Cette action, menée au sein d'un atelier de formation de base (AFB), vise à accompagner et valoriser des parents dans leur rôle éducatif au quotidien, par le repérage de compétences de base qu'ils développent dans leurs activités quotidiennes avec leurs enfants.
- Basse Normandie - INFREP à Mortagne au Perche
A Mortagne au Perche, il s'agit, en utilisant notamment le jeu comme élément inducteur de mobiliser et de soutenir des parents dans l'accompagnement à la scolarité de leurs enfants.
- Bourgogne - La plateforme ALECTA dans le Nivernais Morvan
A Château Chinon, l'objectif est de travailler à la création d'une école des parents dans une démarche de recherche action pour leur permettre de trouver leur place d'usager de l'école.

Deuxième cercle

Actions relevant de pratiques existantes, aux natures diverses, repérés dans un certain nombre de régions :

- Nord Pas de Calais - APP à Arras
Action menée avec un atelier de pédagogie personnalisée (APP), en lien avec des partenaires clés : Caisse d'allocations familiales, collectivité territoriale, centre d'action sociale, etc. afin de décloisonner
- Provence Alpes Côte d'Azur - Marseille
Action qui met en lien l'apprentissage de la langue d'accueil et le besoin des parents de compren-

dre les enjeux de l'école dans le devenir des enfants et de la famille. Cette action est appuyée sur une organisation qui permet aux parents de gérer à la fois leur apprentissage et l'accompagnement des enfants dans leur scolarité.

- Centre - Orléans (voir article page 11)

- Mayotte

C'est une action d'acquisition et de maîtrise des compétences de base afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires mais aussi de favoriser le suivi scolaire des enfants.

Evaluation 2008-2010

Cette expérimentation, suivie par un comité de pilotage et un conseil scientifique au niveau national, s'appuie sur un dispositif d'évaluation qui proposera ses résultats dès 2010. Des représentants des ministères de l'Éducation nationale, de Jeunesse et Sports, de l'Emploi, des délégations interministérielles à la famille, à la ville, des fédérations de parents d'élèves, de l'UNAF (Union nationale des associations familiales), de la Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs, de la Ligue de l'enseignement, de l'Association de la fondation étudiante pour la ville, des collectivités locales etc, ont participé au premier comité de pilotage.

A l'horizon 2010, et en s'appuyant sur les résultats obtenus, ce comité de pilotage pourra proposer des orientations pour une éventuelle généralisation de ce type d'actions, ainsi que les conditions pour les mettre en œuvre à travers un cahier des charges national. La pertinence, la cohérence de certaines modalités d'organisation seront mises en lumière, et, même s'il ne saurait être question de « modèle transférable », ces pratiques pourront apporter la preuve de leur efficacité et permettre de définir quelles sont les conditions à réunir pour qu'une action éducative familiale soit productrice d'effets positifs.

Un projet intergénérationnel autour du livre

Depuis 2006, au sein de l'école Charles Péguy située dans le quartier populaire de l'Argonne à Orléans, une équipe d'acteurs propose des ateliers semblables pour les enfants et leurs parents, autour de la création de livres. Ce projet est né d'un premier constat de fragilité des relations élèves, parents, et enseignants posé par Anne-Marie Guillauma, professeur dans cet établissement, auprès de représentants du Script Cafoc (Josiane Miège), de la Ligue de l'Enseignement (Jean-Marie

Brûlé, délégué général de la FOL 45), et associant une conseillère pédagogique responsable de l'atelier d'écriture pour les parents (Sylvie Chevillard). Le pari était de transformer les relations parents - école en faisant de la réussite de ces ateliers autour du livre le moteur des apprentissages pour les élèves, relayé par l'implication visible de leurs parents. Dès sa première année (2006-2007), grâce au concours du Script Cafoc, et avec l'appui du chargé

Parmi les acteurs du projet



Anne-Marie Guillauma, enseignante, à l'origine du projet



Josiane Miège, CFC au Script Cafoc pour le volet européen



Jean-Marie Brûlé, délégué général de la FOL 45, chargé du montage financier

de mission de l'ANLCI en région Centre Jean-Christophe Ralema, le projet (sous le nom Artscetra : le livre, un lien patrimonial entre les générations, un levier pour remobiliser les adultes) a été retenu au niveau européen (Grundtvig) et a permis aux porteurs de projets d'échanger sur leurs activités avec d'autres projets sélectionnés en Turquie, en Suède, au Danemark, au Portugal et en Grande Bretagne autour d'un même fil conducteur : la place de l'éducation non formelle dans la formation tout au long de la vie. L'originalité du projet à Orléans est de proposer une

formation des parents et des enfants construites en miroir à partir d'un thème commun. Les ateliers proposés sont de même nature, et sont construits dans une logique de conduite de projet : toutes les activités concourent à la production d'un livre présenté lors d'une exposition finale, et remis officiellement aux familles participantes, ainsi qu'aux partenaires de la ville (IUFM, bibliothèques, CASENAVE, CRDP, ...).

Pour la création du livre : des ateliers miroirs, de la parole à l'objet

Ces ateliers proposés sur le temps scolaire, en fonction des disponibilités des parents, commencent par un atelier d'écriture. « Au début », témoigne Chantal Nobilet, mère de famille participant depuis deux ans à ces ateliers, « lorsque l'enseignante nous a proposé le projet, nous avons saisi l'occasion. Pour une fois, nos enfants n'allaient plus être les seuls à pouvoir raconter le soir ce qu'ils avaient fait à l'école ! » Elle précise cependant : « **Le mot « écriture » a fait peur à certains parents, alors il a été transformé en atelier « parole – écriture ».**

Des ateliers thématiques animés par enseignants, professionnels : en 2007-2008, l'énigme policière était au programme, ce qui a pimenté un peu les relations enfants – parents, chacun ne devant pas révéler à l'autre la clé des énigmes au cœur du livre. « Il nous fallait faire les reporters dans notre propre quartier », précise Madame Nobilet, puisqu'en plus des ateliers calligraphie, typographie, informatique, etc, des partenaires sont venus animer des ateliers, comme Laurent Mazuy, responsable du service archéologique de la ville, venu expliquer l'histoire du quartier. Un voyage dans l'espace et l'histoire qui permet d'être « **fiers de son quartier** », comme le souligne Nicole Da Silvera, autre mère participante. Tous les moyens d'aller vers l'écrit sont utilisés, la place est aussi laissée à l'image, au dessin, à la photographie, comme « autant de chemins pour aller vers l'écrit avec une prise de recul, pour « dédramatiser » », selon Anne-Marie Guillauma. Pour les ateliers d'écriture, Sylvie Chevillard précise : « les acteurs du projet notent le plaisir d'avancer dans l'histoire, l'impatience de voir la réalisation et la fierté d'expliquer à d'autres le chemin suivi. Cela montre l'intérêt que ces parents ont pour l'école, quand celle-ci leur permet de construire du sens avec leurs enfants sur ce qu'on y apprend. (...) L'équipe constate **la fierté partagée de venir ensemble à l'école pour « travailler et apprendre ».**

Et cela témoigne directement de l'atteinte des objectifs visés par le projet : **restaurer l'image des parents auprès de leurs enfants**, tout en participant à renforcer l'estime de soi pour ces adultes, **mais aussi rendre lisible aux parents le travail scolaire des enfants pour qu'ils puissent être attentifs à leur scolarité.**

Pour cette troisième année de fonctionnement, quels premiers résultats constatés ?

« Nous avons des classes qui, lorsqu'elles s'investissent dans un projet comme celui-là, sont mobilisables et gérables aujourd'hui », annonce Anne-Marie Guillauma. « La participation des parents aux conseils d'école a doublé. Les élèves sont capables de converser avec les adultes, et lors des conseils d'école les parents exposent des faits, même lourds, avec objectivité, sans y mettre trop de passion ». Cela a également des effets très nets sur l'absentéisme : « **les parents préviennent désormais de l'absence de leurs enfants, font un mot**, et engagent une communication réelle avec l'école. », ajoute-t-elle. Des parents des quartiers environnants ont inscrit volontairement leurs enfants à l'école Charles Péguy, alors que la logique était inverse ces dernières années. Tout cela participe à changer les représentations que les parents peuvent avoir sur l'école, mais aussi celles que les enseignants peuvent projeter sur les difficultés sociales des parents. Jean-Marie Brûlé insiste « La situation reste fragile, mais ce projet contribue à rendre constructives les relations entre les parents et l'école. (...) La Ligue de l'Enseignement a immédiatement trouvé sa place dans ce projet, grâce à la place très forte de la question de la co-éducation, problématique partagée avec l'ANLCI. On entend dire que l'école doit être ouverte aux familles mais les actes ne vont souvent pas dans cette direction. (...) Ici l'on affiche une véritable volonté d'accorder une place reconnue, de co-éducateurs, aux parents ».

Un projet cohérent au sein de l'expérimentation Actions Educatives Familiales de l'ANLCI qui dégage de premiers indicateurs qui pourront bénéficier aux actions du premier cercle de cette expérimentation.

Les plans d'action régionaux

Ile-de-France

L'Ile-de-France se dote d'un plan d'action régional de lutte contre l'illettrisme.

461 000 personnes sont concernées dans la région d'après l'enquête Insee IVQ/Anlci 2004-2005

Le plan d'action régional de lutte contre l'illettrisme (Etat, région, ANLCI) a été signé le 29 octobre dernier à la préfecture de région, en présence de Pierre Mutz, préfet de région, de Jean-Paul Huchon, président de Région, de Maurice Quénet, recteur de Paris, de Pierre Calvez, directeur régional du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, de Michèle Valladon, présidente du GIP CARIF Ile-de-France et d'Hervé Fernandez, secrétaire général de l'ANLCI.

Etabli pour une durée de 3 ans (2008-2011), ce plan régional fait suite à un état des lieux régional publié en février 2007, ainsi qu'aux préconisations formulées lors du Forum Régional des Pratiques de l'ANLCI, sur la question de la formation de base en entreprise (voir espace FPP sur www.anlci.gouv.fr).



Crédit photo : DREIF-Bruno Gauthier. De gauche à droite : Pierre Mutz, préfet de région, Jean-Paul Huchon, président de région, Michèle Valladon, présidente du GIP CARIF Ile-de-France et Maurice Quénet, recteur de Paris

32 fiches actions existantes y sont présentées, ainsi que 24 fiches dispositif Etat/Région déjà mobilisables.

Orienté vers la sécurisation des parcours professionnels et de la cohésion sociale, ce plan compte quatre grands axes d'interventions :

- Former les personnes en situation d'illettrisme,
- Sensibiliser à l'illettrisme le personnel des réseaux en contact avec le public (exemple : les Missions locales), ainsi que les entreprises.
- Financer les acteurs de la politique de la ville et de la culture pour qu'ils agissent dans le domaine de l'illettrisme.
- Soutenir les structures qui agissent ou souhaitent lutter contre l'illettrisme.

Pierre MUTZ, préfet de région, a rappelé qu'il ne s'agissait pas là d'un «document figé, mais d'un engagement ambitieux qui évoluera dans le cadre de la méthode innovante de l'ANLCI qui consiste à partager les bonnes pratiques, à rester pragmatiques pour ne pas réinventer ce qui existe et fonctionne. (...) La coordination des moyens financiers alloués nous permettra de traduire dans les actes l'ensemble des axes stratégiques du plan»

ER Région

Guyane

26 septembre à Cayenne : signature du Prefob – Programme régional d'éducation et de formation de base (2007-2013)



De gauche à droite Marie-Josée Lalsie, 3ème vice présidente du Conseil Régional, Hervé Fernandez, secrétaire général de l'ANLCI, François Piquet, Sous-Préfet de l'Est guyanais, représentant du Préfet, Alain Tien Long, Président du Conseil Général Philippe Bobrie, administrateur de l'AGEFOS PME.

Fort du travail partenarial engagé au sein du DPLI (dispositif Permanent de Lutte Contre l'Illettrisme), le Prefob propose un cadre de travail commun pour promouvoir les actions contribuant à l'apprentissage des savoirs de base et au développement des compétences de base au sein de la population guyanaise.

Hervé Fernandez, secrétaire général de l'ANLCI, et Jean-Christophe Ralema, chargé de mission ANLCI pour la région Centre, se sont rendus en Guyane à l'occasion de la signature de ce programme, en présence de François Piquet, sous-préfet de Région, d'Alain Tien Liong, président du Conseil Général, de Marie-José Lalsie, vice-présidente du Conseil Régional, de Benjamin Lureau, délégué régional de l'Agefiph, de Viviane Tchong Ming, représentante du collège salarié, pour l'Agefos PME, de Philippe Bobrie, représentant collège employeur CGPME, et de Jean-Louis Nesmon, vice-président de l'AREF-BTP. Etaient également présents Raymond Horth chargé de mission ANLCI pour la région, et Florence Foury, coordinatrice du Prefob.

Hervé Fernandez, invité sur RFO, a saisi cette occasion pour insister sur le dispositif d'évaluation mis en place : « les signataires du programme régional d'éducation et de formation de base – Guyane (PRE-FOB), c'est-à-dire l'Etat, le Conseil régional, le Conseil général, l'ADI, l'Agefiph, l'Agefos pme et l'AREF BTP se sont doté d'outils de suivi des réalisations. Des bilans sont transmis régulièrement au comité de pilotage. Mais le dispositif d'évaluation va plus loin puisqu'il est prévu qu'un échantillon des personnes accueillies dans le PREFOB soit interrogé un an après la formation afin de mesurer les impacts réels du programme sur leur projet d'insertion sociale ou professionnelle. Il faut aussi savoir qu'une évaluation globale confiée à un organisme externe sera réalisée à mi parcours en 2010 et en fin de programme en 2013. C'est le Centre Ressource Régional qui réalise la synthèse de toutes ces informations. Aucun des vingt plans régionaux de prévention et de lutte contre l'illettrisme actuellement mis en œuvre sur tout le territoire national ne pousse aussi loin la logique d'évaluation.» Un exemple à suivre.

Bourgogne

Depuis mai 2008, l'équipe nationale de l'ANLCI anime des groupes de travail en région pour opérationnaliser le plan régional qui a été signé en février 2007 par le Recteur et le Préfet de région. C'est une occasion pour l'équipe de revêtir la fonction de chargé de mission régional puisque depuis le mois d'août, le poste est vacant.

Languedoc-Roussillon

Plan d'action régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme 2008-2011 signé le 30 juin dernier

Le 30 juin dernier a été validé, en préfecture de région, un protocole d'accord relatif au Plan d'action régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme couvrant la période 2008-2011. Les signataires de ce plan sont Cyrille Schott, préfet de région, Guy Waiss, recteur d'Académie, Max Levita, vice-président du Conseil Régional, Pascal Augier, directeur régional de l'Agriculture et des forêts, et Marie-Thérèse Gefroy, directrice de l'ANLCI.

Ce plan, copiloté par l'Etat et le Conseil régional, a pour objet de faire reculer l'illettrisme en région et à minima de rejoindre le niveau national. Il s'agit plus précisément de :

- coordonner et structurer en région la politique de lutte contre l'illettrisme,
- prévenir précocement les difficultés d'apprentissage et y remédier, en veillant en particulier à la maîtrise du socle commun de compétences et de connaissances,
- faciliter l'accès des actifs, jeunes ou adultes, et plus particulièrement ceux résidant dans les zones rurales, aux savoirs et compétences de base.

Pour ce faire, ont été retenues 3 cibles prioritaires que sont les jeunes de 16 à 25 ans ; les actifs (salariés et demandeurs d'emploi, parmi lesquels les allocataires du RMI) et les personnes en situation d'illettrisme résidant en zone rurale autour de 3 axes stratégiques: «Prévenir l'illettrisme», «Renforcer la lutte contre l'illettrisme» et «Mailler les compétences».

Limousin

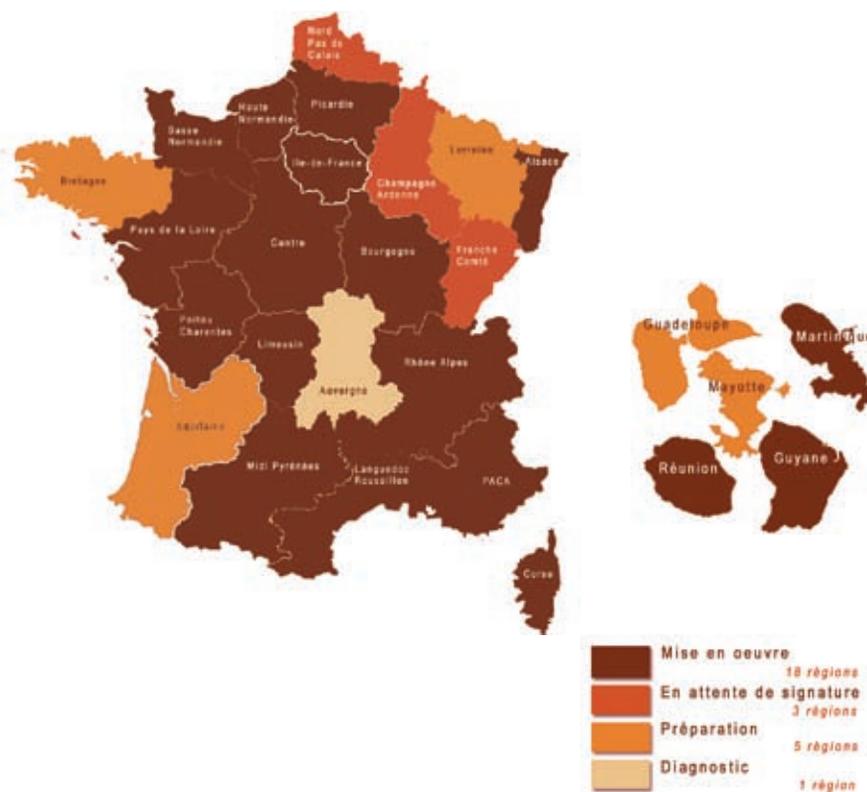
Exposition en Limousin dans le cadre de la manifestation «Le goût des mots» (Limoges, du 22 au 24 octobre)

Une exposition qui met en scène la lecture de manière originale et interactive

Conçue par l'association suisse Semaines de la lecture, Habiter la lecture propose un concept tout à fait original. Un appartement reconstitué, avec salon, chambres, cuisine et salle de bain, a permis au visiteur de se déplacer au milieu d'écrits de toute nature (lecture professionnelle, lecture plaisir, lecture du quotidien) tout en lui retirant dans certains cas ses compétences de lecture, en brouillant les signes. Une occasion de parler d'illettrisme en se mettant dans la situation de ceux qui ne maîtrisent pas les compétences de bases nécessaires dans la vie de tous les jours. Une façon de prendre conscience également de la présence réelle de la lecture dans le quotidien et de ce que signifie l'acte de lire. On redécouvre ainsi l'abondance de l'écrit dans notre société, sa complexité et son usage. Cette exposition a été accueillie dans le cadre de la manifestation organisée à Limoges par le GIP Prisme Limousin grâce au travail de la chargée de mission ANLCI en Limousin Catherine Tabaraud, par le Centre régional du Livre, et en partenariat avec l'AFPA.



Carte des plans d'action régionaux mise à jour décembre 2008





Ile de France
Frédéric BLACHIER
GIP CARIF
Ile-de-France

Frédéric Blachier succède à Sonia Sehil, partie de l'autre côté de l'atlantique. Dès sa prise de fonctions, il a participé à la finalisation du plan d'action régional, signé le 29 octobre dernier (voir article page 12). Il a pour mission dans les prochains mois de coordonner l'opérationnalisation du plan de lutte contre l'illettrisme, et l'élaboration du deuxième volet du plan sur le champ de la prévention. Il est par ailleurs déjà beaucoup sollicité pour intervenir auprès des acteurs de terrain.



Aquitaine
Béatrice PORET
SGAR

C'est au sein du SGAR que Béatrice Poret a pris ses fonctions à mi-temps en tant que chargée de mission régionale. Elle connaît les problématiques linguistiques mais c'est pour les acteurs de la lutte contre l'illettrisme qu'elle va devoir œuvrer dans sa nouvelle fonction. Cela passe notamment par l'élaboration du premier plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme en région Aquitaine.



Lorraine
Anne POISNEUF
INFFOLOR

En 2008, la région Lorraine s'est donné les moyens de faire de la lutte contre l'illettrisme une de ses priorités, pour ce faire, elle a recruté au sein du CARIF Inffolor Anne Poisneuf pour occuper la fonction de chargée de mission régionale de prévention et de lutte contre l'illettrisme. Après quelques mois, le travail a déjà beaucoup avancé. Elle a élaboré un état des lieux des forces en région. Ce travail est aujourd'hui complété par l'animation de plusieurs groupes de travail thématiques auxquels l'équipe de l'ANLCI prend beaucoup de plaisir à participer tant la dynamique partenariale en région est riche. La signature du plan régional Lorraine devrait intervenir au cours du premier semestre 2009.



Midi Pyrénées
Evelyne CAVET
SGAR

Anne Marty, partie à la retraite en septembre, a passé la main à sa collaboratrice Evelyne Cavet, qui travaille avec l'ANLCI depuis quelques années. On lui doit notamment en grande partie le travail d'élaboration du plan d'action régional et notamment l'outil de recensement des acteurs de la lutte contre l'illettrisme avec la présentation de leurs missions au service de toute la région.

En Région



Alsace
Brigitte MATHIS
DRTEFP (à droite)
avec l'appui de
Nathalie

JEKER-WASMER (à gauche)
CRAFT CARRLI

Le préfet de région Alsace a confié la mission à Brigitte Mathis, directrice adjointe à la direction régionale de l'emploi et de la formation professionnelle. Elle succède au sous-préfet de Sélestat qui pendant plusieurs années a porté la mission. Pour mener à bien cette mission, elle s'appuie sur Nathalie Jeker-Wasmer, chargée de mission auprès du Centre de Ressources Illettrisme du CRAFT-CARRLI de Strasbourg. Le travail se porte dans un premier temps sur le renouvellement du plan d'action régional, accompagné par l'ANLCI.



Rhône Alpes
Anne MESSEGUE
SGAR (Académie
Lyon - DAFCO)

La région Rhône-Alpes vient de nommer une nouvelle chargée de mission après plusieurs mois de vacance du poste. Nous accueillons ainsi Anne Messegué, avec laquelle l'ANLCI avait l'habitude de collaborer, car elle a accompagné en tant qu'expert le groupe régional du Forum permanent des pratiques dans sa deuxième phase et animé les ateliers sur l'insertion des jeunes au cours de la rencontre de juin 2007. La mission va être très importante et très riche tant les acteurs de terrain sont en attente.



Nouvelle Calédonie
Olivier Grzelak
DAFE

La Nouvelle Calédonie intègre pour la première fois le réseau de l'ANLCI. Olivier Grzelak, chargé de mission à la direction du service d'Etat de l'agriculture et de la forêt et de l'environnement de Nouvelle-Calédonie vient d'être nommé chargé de mission illettrisme suite à l'accord du Haut Commissaire. Le travail d'accompagnement pour la prise de fonction a déjà commencé. Cette initiative voulue par l'ANLCI fait suite à un partenariat avec la Mission d'insertion des jeunes de la Province Sud pour la création d'une fonction ressource illettrisme et la professionnalisation des acteurs de la lutte contre l'illettrisme. Ce partenariat a été officialisé pendant le salon de l'éducation par la signature d'une convention en présence de la présidente et du directeur de la Mission d'insertion des jeunes de la Province Sud (voir page 2).

Retrouvez
sur le portail
en Région du site
www.anlci.gouv.fr
tous les contacts
et actualités
des régions

CONFINTEA se prépare à Lyon les 11, 12 et 13 février 2009

«Pour une alphabétisation durable : prévenir et lutter contre l'illettrisme»

Rencontre préparatoire des pays
de la francophonie à la conférence
des Nations Unies sur l'éducation
des adultes (Brésil 2009)

La direction générale de l'Unesco a confié à l'ANLCI, conjointement avec la Commission française pour l'UNESCO, l'OIF et l'UIL, l'organisation en France (Lyon), d'une rencontre internationale à laquelle plus de cinquante pays francophones participeront. Il s'agit d'élaborer ensemble le message qui sera porté lors de la sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI), organisée par l'Unesco, qui se tiendra au Brésil en juin 2009.

Pour cette réunion préparatoire, le thème mobilisateur que nous avons proposé « Pour une alphabétisation durable : Prévenir et Lutter contre l'illettrisme », a pour objectif de permettre à tous de présenter les problèmes créés par l'illettrisme ou l'analphabétisme de retour, dans les pays industrialisés, émergents, en voie de développement, leurs conséquences sur la vie quotidienne, familiale, sociale, professionnelle dans tous ses aspects. Des solutions, des pratiques qui réussissent seront ainsi mises en lumière pour démontrer que ces situations ne sont pas une fatalité et que nous pouvons rendre l'alphabétisation durable.

Depuis le Forum international de Dakar en 2000 sur l'éducation pour tous, un effort très important a été accompli dans de nombreux pays à travers le monde pour atteindre l'éducation pour tous en 2015. La scolarisation, la première alphabétisation sont en marche dans certains pays, mais il demeure beaucoup d'obstacles à la réalisation de « l'éducation pour tous ». Aujourd'hui, tous les pays sont confrontés aux défis d'une alphabétisation durable, parce que dans les pays industrialisés ou émergents, une partie de la population qui a pourtant été scolarisée ou alphabétisée est confrontée à l'illettrisme ou à l'analphabétisme de retour.

Ces situations apparaissent comme une entrave au développement ; elles peuvent constituer pour toute une société comme pour chaque personne concernée un échec qu'il faut surmonter.

C'est pourquoi la poursuite de la scolarisation, le développement des actions d'alphabétisation doivent être liés à la lutte contre l'illettrisme ou contre l'analphabétisme de retour dans une perspective d'alphabétisation durable qui devrait être partagée par l'ensemble des pays membres de l'Unesco.

Pour aborder ensemble cette problématique et proposer à la conférence de Belem (Brésil) des recommandations pour agir, la conférence de Lyon a été construite autour de **trois parcours** :

- l'alphabétisation durable dans la vie quotidienne
- l'alphabétisation durable dans la vie professionnelle
- l'alphabétisation durable dans la vie sociale, culturelle, citoyenne

Chacun de ces grands thèmes donnera lieu à une table ronde introductive en séance plénière suivie de travaux d'ateliers. Comme toutes les conférences de l'UNESCO, la conférence de Lyon est ouverte aux seuls délégués officiels des pays membres de la francophonie et experts accrédités par l'UNESCO. Cependant, pour saisir cette opportunité et permettre à tout le réseau de l'ANLCI de pouvoir bénéficier de cet intense moment d'échanges, nous avons obtenu l'ouverture à tous de la journée de clôture qui se déroulera le vendredi 13 février à la Cité internationale de Lyon, au Centre des congrès. Les instances de l'ANLCI participeront également à la table ronde du jeudi 12 février, et pourront également participer à cette séance du 13 février, l'occasion pour tous de connaître **les grandes conclusions et préconisations**, avec la participation de nombreuses personnalités.

Inscriptions : www.anlci.gouv.fr

Journée d'échanges GARF-ANLCI le 17 mars 2009

Le GARF (Groupement des acteurs du développement des compétences en entreprise) et l'ANLCI (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme) ont décidé d'associer leurs compétences afin de proposer aux DRH, Responsables de formation, conseillers des OPCA et acteurs engagés dans la mise en œuvre de formations de base, une journée d'échange et de réflexion :

«Développer les compétences de base en entreprise, un enjeu de GPEC pour la performance de chacun».

Une journée nationale organisée autour de témoignages, d'interventions de décideurs de premier plan, de spécialistes et d'acteurs ayant développé des solutions éprouvées, qui se tiendra le mardi 17 mars 2009 à la Cité Internationale Universitaire de Paris.

Les grandes questions au cœur de cette journée :

Comment les entreprises peuvent-elles faciliter la réussite de ces salariés ?

Comment accompagner leurs transitions professionnelles? Avec quels outils ?

Quelles sont les nouvelles attentes en termes de compétences de base, etc ?

Plus d'informations : www.garf.asso.fr

Formation de base en entreprise :

L'ANLCI et Uniformation (organisme paritaire collecteur agréé des entreprises de l'économie sociale) signeront un accord cadre le 22 janvier 2009 à Paris, à l'occasion du congrès des comités d'entreprises.

e
n
t
e
p
i
s
e

21 octobre 2008

Biennale Habitat formation

La sixième convention des adhérents d'Habitat Formation s'est tenue le mardi 21 octobre 2008 à la Cité internationale universitaire de Paris. A cette occasion l'OPCA des acteurs de la ville a souhaité mettre en relief deux de ses actions phares: la lutte contre l'illettrisme et la VAE. Sur le premier point, Patricia Campin, présidente a précisé que «début octobre, le conseil d'administration a voté la poursuite du plan engagé en 2003, à hauteur de 400 000 euros, sur les fonds mutualisés au titre du plan de formation». Marie-Thérèse Geffroy a pris part à la table ronde consacrée à la présentation des actions de lutte contre l'illettrisme mises en œuvre dans le cadre de l'application de l'accord cadre conclu fin 2005 entre l'ANLCI et Habitat Formation. Plus de 1.000 salariés ont bénéficié de ces actions.



6 novembre 2008

Journée de rencontre Forcemat

Forcemat, l'organisme paritaire collecteur agréé des matériaux pour la construction et l'industrie a organisé à Lyon une journée de rencontres et d'échanges sur le thème «Seniors et entreprises : du préjugé à l'opportunité». Marie-Thérèse Geffroy, directrice de l'ANLCI, est intervenue à cette occasion pour rappeler les chiffres de l'illettrisme. En insistant tout particulièrement sur le fait que la moitié des illettrés ont plus de 45 ans, et que quand on sait que 1,8 million de personnes dans l'emploi sont illettrées, les efforts pour développer la formation de base sont plus que jamais d'actualité avec l'allongement du temps d'activité professionnel.

20 novembre 2008

Rencontre CNFPT

Former les agents peu ou pas qualifiés : un enjeu pour un service public local de qualité.

La délégation régionale Première couronne d'Ile-de-France du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) a organisé le 20 novembre 2008 une conférence intitulée « Former les agents peu ou pas qualifiés : un enjeu pour un service public local de qualité », en partenariat avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) et le Comité de liaison pour la promotion des migrants et des publics en difficulté d'insertion (CLP), avec la participation du Haut commissariat aux Solidarités actives contre la pauvreté et du Centre interdépartemental de gestion (CIG) de la petite couronne.

L'objectif de rencontre était de sensibiliser l'ensemble des acteurs locaux de la première cou-

ronne d'Ile-de-France – élus, cadres dirigeants, directeurs des ressources humaines et responsables de formation des collectivités territoriales des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne – à l'intérêt partagé d'une politique de formation professionnelle en faveur des agents peu ou pas qualifiés

Cette journée d'échanges s'inscrit dans l'accord cadre signé entre le CNFPT et l'ANLCI pour lutter contre l'illettrisme et participe également au développement des actions de formation voulues par le législateur à l'article 1 de la loi relative à la fonction publique territoriale du 19 février 2007, visant la lutte contre l'illettrisme et l'apprentissage de la langue française.

Elle s'insère dans les actions du Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme qui a été signé le 29 octobre 2008 entre le Président du Conseil régional d'Ile-de-France et le Préfet de région.

Outil

Une brochure de sensibilisation ANLCI-CNFPT

L'ANLCI a développé avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, plus particulièrement avec la chargée de mission régionale illettrisme de Bretagne et la délégation régionale de Bretagne du CNFPT une déclinaison de la plaquette ANLCI «La formation de base : l'atout gagnant de votre entreprise» afin de sensibiliser les élus et les DRH des collectivités territoriales. Il s'agit de montrer l'opportunité que représente le recours aux formations de base, à la fois pour la qualité du service public mais aussi pour l'évolution professionnelle des agents des collectivités territoriales.



Plaquette disponible sur demande auprès du CNFPT, Direction de la formation :
Françoise Gautier Etié
francoise.gautieretie@cnfpt.fr

Agir
dans les
entreprises

Outil

Guide CNFPT

Le Centre national de la fonction publique territoriale publie **La lutte contre l'illettrisme dans les collectivités**, un guide destiné à aider les collectivités à comprendre et agir contre l'illettrisme. Le guide de 108 pages (diffusé à titre gracieux) est le **résultat d'une enquête menée auprès de 900 collectivités locales** dont cet ouvrage communique les résultats et tire les premiers enseignements. Une première partie est consacrée à donner des repères aux collectivités, dont André Rossinot rappelle les responsabilités dans sa préface : « tout à la fois employeurs et promoteurs des grandes politiques publiques, les collectivités territoriales ont un rôle essentiel à jouer ». La deuxième partie donne les clés pour agir et des préconisations, elles-mêmes issues de l'enquête et des expériences concrètes recensées dans les délégations régionales

du CNFPT et par les travaux menés en partenariat avec l'ANLCI avec qui le CNFPT a signé un accord cadre en 2004. La troisième partie présente les principales sources institutionnelles et professionnelles permettant aux collectivités de mettre en œuvre leur projet. Il faut souligner que le Conseil national d'orientation du CNFPT à la lecture du bilan des actions conduites par le CNFPT en application de l'accord cadre conclu avec l'ANLCI (2.850 agents formés en 2007) s'est prononcé favorablement sur le principe de **son renouvellement pour la période 2009-2012**.

Information : francoise.gautieretie@cnfpt.fr



Accord cadre

Signature d'un accord cadre avec Intergros

Hervé Fernandez, secrétaire général de l'ANLCI, a été reçu par Monsieur Orsini et Monsieur Tranois, respectivement Président (collège employeur) et vice-président (collège salarié) de la Commission Paritaire Nationale de la CCN des Commerces de gros (CPNEFP) le 20 juin dernier. Dans le prolongement de ces échanges, la CPNEFP a mandaté l'OPCA Intergros et son observatoire afin qu'ils mettent en place un programme de formation de base en direction des salariés du secteur dans le cadre d'un accord national avec l'ANLCI. Cet accord cadre sera signé le 25 février 2009.

En voici un extrait :

« La branche des commerces de gros (CCN °3044) est constituée de 25 000 entreprises qui emploient 318 000 salariés. 78% de ces entreprises ont moins de 10 salariés. Au cœur des relations commerciales, elles vivent de grandes mutations économiques, technologiques, organisationnelles. Les métiers de la vente et de la logistique concernent une grande partie des salariés de la branche. Dans le passé, le diplôme n'a pas été le passeport indispensable pour travailler au sein des entreprises. Nombreux sont les salariés qui ont pu élever leur niveau de qualification par l'expérience. A la lecture des résultats de l'enquête IVQ, force est de constater que 9% de la population âgée de 18 à 65 ans vivant en France métropolitaine et ayant été scolarisée en France est concerné par les problèmes de lecture et d'écriture. Une enquête auprès de 538 entreprises de la branche, employant 50 000 salariés, a été réalisée sur le premier semestre 2008. Parmi les entreprises interrogées, 19% déclarent être conscientes que certains des salariés ne maîtrisent pas les savoirs élémentaires de base. Afin d'aider les entreprises de la branche des commerces de gros à appréhender cet enjeu, les partenaires sociaux réunis en CPNEFP le 25 juin 2008 et l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme ont inscrit l'acquisition des compétences de base des salariés dans leurs priorités communes. »

Vers un référentiel des compétences de base mises en œuvre en contexte professionnel

L'élaboration d'un référentiel des compétences de base mises en œuvre en contexte professionnel portée par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme répond à la nécessité, ressentie par les partenaires sociaux, les organismes paritaires collecteurs agréés, l'Etat, les Collectivités territoriales, les entreprises et les services de l'orientation :

- De faciliter l'insertion professionnelle des jeunes sans qualification ou qui ont du mal à lire et à écrire,
- D'anticiper les mutations au niveau des entreprises et des territoires les évolutions technologiques, organisationnelles et commerciales afin de préparer, en les formant, les salariés qui ont des difficultés avec les compétences de base,
- De coordonner les interventions, afin de proposer aux personnes un parcours cohérent et continu, et de construire des réponses de formation adaptées.

L'ANLCI souhaite en effet mettre à disposition de tous un référentiel commun des compétences de base **servant de cadre à l'analyse des compétences clés mises en œuvre dans l'activité professionnelle**. Ce référentiel aura pour fonction d'homogénéiser les vocables de divers acteurs (partenaires sociaux, les organismes paritaires collecteurs agréés, l'Etat, les Collectivités territoriales, les

entreprises et les services de l'orientation) pour leur permettre de parler un langage commun.

Ce référentiel, dont la première version est attendue pour la mi-décembre, sera par ailleurs articulé avec le cadre de référence européen des compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, exposé dans la recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006, les travaux du Ministère de l'Education Nationale sur le CFG, ainsi qu'avec le cadre de référence de l'ANLCI qui distingue 4 degrés de compétences (à savoir les repères structurants, les compétences fonctionnelles pour la vie courante, les compétences facilitant l'action dans des situations variées, et les compétences renforçant l'autonomie pour agir dans la société de la connaissance.)

Ce projet doit pouvoir être utilisé pour répondre aux besoins des types d'acteurs cibles, à savoir les OPCA, les entreprises et les collectivités territoriales, les commanditaires financeurs publics et privés (OPCA de branche ou interprofessionnels, Etat, CNFPT), les conseillers et prescripteurs de formation (ANPE, Missions locales, PLIE), les opérateurs (formateurs (animateurs ou concepteurs) et consultants) ainsi que les publics en insertion professionnelle et les salariés en professionnalisation.

2ème appel à projets de La Fondation des Caisses d'Epargne pour la solidarité en partenariat avec le Groupe L'Etudiant sur le thème « Illettrisme et citoyenneté »

Cet appel à projets, doté de 100 000€, a pour objectif de développer des réponses en matière de lutte contre l'illettrisme en renforçant la citoyenneté des personnes avec les savoirs de base.

Du 1er au 6ème prix : La radio associative **Alternative FM d'Ile-de-France** (Persan) qui propose à des personnes confrontées à l'illettrisme de réaliser et de diffuser sur leur antenne des reportages en lien avec leur vie quotidienne. Sur la question du lien inter-

générationnel, en Lorraine le **comité de gestion des centres sociaux de Metz-Borny** propose la réalisation d'un recueil de mémoires de personnes âgées par un groupe de jeunes de 16 à 25 ans, recueil qui sert ensuite de support aux apprentissages de base et à la découverte du service de l'aide à la personne. Une activité de slam animée par la **mission locale de Montbrison** en Rhône Alpes permet à des jeunes de s'adresser aux élus lors de soirées spéciales, organisées au terme d'un travail en ateliers. Autour du thème patrimoine et mémoire, en Nord-Pas-de-Calais, la **mission locale de Bourbourg** propose à des jeunes de travailler sur la récolte de témoignages sur la mémoire des villes, pour en concevoir ensuite une brochure de sensibilisation. L'**Institut d'éducation permanente de Pau** propose quant à lui un atelier au sein d'une communauté de gens du voyage, visant à réaliser un journal trimestriel, disponible sous forme de blog également, pour permettre à chacun de s'exprimer sur le mode de vie, les difficultés rencontrées, etc. Enfin, l'association **Festival international de films de femmes** propose à un groupe de femmes détenues dans la maison d'arrêt de Fresnes (Créteil) de réaliser des reportages audiovisuels pour permettre à des personnes souvent éloignées de l'écrit de s'informer sur leurs droits, préparer leur sortie, à travers le support vidéo.

L'occasion de distinguer des projets qui visent, comme l'ont souligné la plupart des acteurs, à aider les personnes confrontées à l'illettrisme à reprendre confiance en elles, à travailler avec un groupe autour d'un projet concret tout en contribuant au développement social local.



28 novembre 2008 à Paris, Alain Bentollia, vice-président de la Fondation Caisses d'Epargne pour la Solidarité et Marie-Thérèse Geffroy, présidente du jury, récompensent les lauréats, ici le 1er prix

La Fondation Solidarité SNCF lance le 17 décembre 2008 son appel à projets « Prévenir pour aider à grandir »

La SNCF propose comme chaque année son opération nationale « En train de lire », intitulée pour l'édition 2008 « Au bout du conte ». A partir de cette thématique, cette opération « concours » consiste cette année à proposer à des auteurs (comme Marc Lévy, Geneviève Brissac, Alexandre Jardin, ...) d'écrire le début d'un conte, à poursuivre par de jeunes écrivains en herbe qui pourront laisser libre cours à leur imagination. Cette écriture pourra être proposée sous différentes formes : par écrit ou même par le biais de « webcams », en proposant une fin contée sur un support audiovisuel et transmises sur snf.com.



Marie-Hélène Pierrès, déléguée générale de la Fondation Solidarité SNCF, sait qu'en s'adressant au plus grand nombre, l'on ne touche pas forcément les plus fragiles. « Il est important de travailler également en amont », souligne-t-elle, « pour qu'il n'y ait pas d'exclus de la lecture, de l'imaginaire. C'est pourquoi l'entreprise a demandé à sa fondation d'agir dans le domaine de la prévention de l'illettrisme. L'objectif : construire

un appel à projets doté d'une enveloppe globale de 200 000€. La Fondation Solidarité SNCF a alors sollicité l'expertise de l'ANLCI pour l'aider à définir le meilleur angle pour investir le sujet et arrêter les critères de son appel à projets.

« Ce qui nous a frappé dans le diagnostic que vous nous avez fait partager », précise Marie-Hélène Pierrès, « c'est de voir à quel point l'illettrisme touche le milieu rural » (la moitié des personnes en situation d'illettrisme vit en effet dans les zones rurales ou faiblement peuplées, selon l'enquête Insee - Anlci, IVQ 2004-2005). « Et il se trouve que notre Fondation a toujours eu à cœur de soutenir les actions de proximité à travers ses dispositifs, pour permettre la valorisation de projets plus « modestes ». Deux tranches d'âge seront tout particulièrement visées : les moins de 6 ans, pour qui les actions sélectionnées ne devront pas être déconnectées de l'environnement familial, et associeront de préférence une pédagogie ludo-éducative, et les « années collège », c'est-à-dire les pré-adolescents. Pour cette catégorie, il ne s'agit pas d'entrer dans une logique de soutien scolaire, mais bien de « chercher des projets qui poussent les jeunes à utiliser des savoirs de base pour faire autre chose, encourager la création, l'approche culturelle. Nous allons nous demander en quelque sorte si ces actions mettent le jeune en position de devoir s'ouvrir aux autres. »

L'appel à projet intitulé « Prévenir pour aider à grandir » a été lancé le 17 décembre. Le dépôt des candidatures sera ouvert jusqu'au 27 mars 2009, pour une remise de prix prévue en juin 2009.

Toutes les informations sont disponibles sur le site :

www.fondation-solidaritesnfc.org



C'est dans les locaux du conseil national des missions locales et sous l'impulsion de Pierrette CATEL, chargée de mission au CNML que se sont réunis des chargés de mission régionaux de l'ANLCI et le réseau de représentants des associations régionales des missions locales.



Cette journée inter-réseau n'est pas une première pour l'ANLCI qui a déjà eu l'occasion d'échanger avec les chargés de mission insertion du Ministère de l'Agriculture.

La première partie de journée a été consacrée à une présentation des différents réseaux, leurs rôles, leurs missions. Les échanges ont pris une tournure plus technique sur les questions du repérage et du positionnement des jeunes par rapport à la maîtrise de l'écrit et sur les besoins en formation des conseillers pour offrir un accompagnement de qualité à ces jeunes en difficulté avec les savoirs de base. Sur ces problématiques le partenariat est déjà bien avancé.

De nombreuses régions comme PACA, Centre ou Aquitaine ont travaillé à l'élaboration d'outils de repérage ou d'actions de formation, sensibilisation à destination des conseillers.

Le groupe est revenu sur l'offre de formation disponible aujourd'hui sur les territoires.

La question de la mobilisation des jeunes ne peut être traitée sans une prise en considération du type de formation qui leur est proposée. On constate que l'offre de formation, centrée directement sur la maîtrise des compétences de base ne semble pas convenir à tous, tout de suite. Elle ne répond pas aux besoins et aux envies de tous les jeunes et notamment des plus jeunes.

Il faut donc chercher à diversifier l'offre de réponses en mobilisant les centres EPIDE, les écoles de la 2ème chance, Savoirs pour réussir ou en développant à l'interne des missions locales de projets pour les jeunes autour d'actions culturelles, citoyennes, sociales...



artenaire

artenaire

Un exemple réussi :

Outil de repérage élaboré et publié avec l'animation régionale des missions

locales de la région Centre
Ce guide, réalisé à partir d'outils expérimentés des missions locales et PAIO de la Région Centre propose des fiches pratiques ou outils très bien faits pour participer au travail d'accueil et d'accompagnement des équipes.

Pour toute information : chargé de mission régional ANLCI en Centre : Jean-Christophe Ralema, jc.ralema@alfacentre.org



Partenariat ANLCI Google pour le lancement du portail français Prévenir et lutter contre l'illettrisme

L'ANLCI vient de finaliser avec Google un accord de collaboration pour l'ouverture du portail français www.google.com/literacy : Prévenir et lutter contre l'illettrisme. Ce portail, constitue une ressource pour les organismes d'alphabétisation, de lutte contre l'illettrisme, les acteurs de l'éducation, de la formation et tous ceux qui s'intéressent à la lutte contre l'illettrisme, la promotion de la lecture et de l'éducation. Il permet à ses utilisateurs de trouver et de partager leurs idées et actions sur l'alphabétisation et la lutte contre l'illettrisme. Il contient notamment des outils d'apprentissage en ligne, de nombreuses vidéos, des blogs, des ouvrages sur la lutte contre l'illettrisme, etc... Google s'engage par ce biais à diffuser et promouvoir toutes les ressources, notamment audiovisuelles, comme par exemple les 16 reportages audiovisuels réalisés depuis 2004 dans le cadre du Forum Permanent des Pratiques, et à faire connaître les outils et ressources de l'ANLCI.

De son côté, l'ANLCI diffusera l'information relative à l'existence de ce site auprès de son réseau d'acteurs et de décideurs, et proposera sur ce portail **sa carte des actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme**.



outil



Recommandations de lecture

Savoir accompagner le travail scolaire, disponible pour le primaire et le collège, par Christine Henniqueau-Mary et Dominique Thouin, aux éditions Fabert. Particulièrement bien fait, proposant des situations pratiques qui font le quotidien scolaire, ce guide propose des outils, prévient des pièges et « parasites », appuie des idées clés, autant de repères pour mieux agir à destination de l'accompagnant.

Toute l'équipe de L'ANLCI vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2009

ANLCI
GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC
1 place de l'École
BP 7082 - 69348 LYON CEDEX 7

Tél. : 04 37 37 16 80 - Fax : 04 37 37 16 81
www.anlci.gouv.fr



«Réunir pour mieux agir»

Groupement d'intérêt public, l'Agence Nationale de Lutte Contre L'Illettrisme mobilise et travaille avec ceux qui agissent et peuvent agir au niveau institutionnel et sur le terrain pour prévenir et lutter contre l'illettrisme. Son rôle est de fédérer et d'optimiser les énergies, les actions et les moyens de tous ces décideurs et acteurs pour accroître l'efficacité et la visibilité de leur engagement.

L'ANLCI est chargée de promouvoir, au niveau national, régional et local, toutes les actions concourant à mesurer, prévenir et agir contre l'illettrisme et à favoriser l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base.

Structure souple réunissant partenaires publics et privés, elle organise le partage du travail, dans le cadre des compétences et champs d'intervention propres à chacun, afin que tous puissent prendre part à une action commune et concertée pour faire reculer de façon significative l'illettrisme sur tous les territoires.

L'ANLCI fédère et optimise les moyens mobilisés par l'État, les collectivités territoriales, les entreprises et la société civile dans la lutte contre l'illettrisme.

L'ANLCI accompagne et aide les acteurs qui réalisent des actions de lutte contre l'illettrisme à se professionnaliser et à développer leurs compétences.